

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**  
Union-Discipline-Travail



**MINISTRE DE LA SOLIDARITE ET DE LA  
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**CABINET**

**CEREMONIE DE SIGNATURE DE  
CONVENTION AVEC LES HOPITAUX  
ET OFFICINES PRIVEES DANS LE  
CADRE DE LA PRISE EN CHARGE  
DES BLESSES DES CRISES**

**ABIDJAN LE 31 JANVIER 2022**

**Allocution de Mme Myss Belmonde DOGO  
Ministre de la Solidarité et de la Lutte  
contre la Pauvreté**

**Madame la Représentante du Ministère de  
la Santé, de l'Hygiène Publique et de la  
Couverture Maladie Universelle ;**

**Messieurs les Directeurs des CHU et CHR ;**

**Madame et Messieurs les Responsables des  
officines privées ;**

**Messieurs les représentants d'Ongs ;**

**Chères frères et sœurs victimes des crises ;**

**Chers partenaires de la presse ;**

**Mesdames et messieurs.**

Je voudrais commencer en vous remerciant d'avoir répondu avec promptitude à notre invitation, cela dénote de l'intérêt que vous accordez à une cause, mais mieux à un devoir national.

En effet, ce jour marque le redémarrage des activités de prise en charge médicale des victimes, notamment des personnes qui portent encore dans leur chair et dans leurs esprits les stigmates des crises que notre pays a traversées de 2002 à ce jour, je veux parler des blessés, des handicapés, des mutilés et des personnes traumatisées.

**Madame la Représentante du Ministère de la santé ;**

Je voudrais particulièrement vous remercier ainsi que tous les directeurs et responsables des officines privées pour votre implication effective dans ce processus.

En effet, c'est sur vous, que repose cette activité qui est un volet important du processus de réparation des préjudices causés par les crises.

J'exprime également ma profonde gratitude à toutes les composantes de la société présentes ici (ONG et Sociétés civiles) pour l'assistance et l'accompagnement fournis aux victimes.

**Mesdames et Messieurs,**

La réparation des préjudices dans le cadre des crises qui ont secoué notre pays est un des signes forts de l'engagement du Gouvernement et pour le Président Alassane OUATTARA dans le processus de sortie de crise. C'est l'une des conditions à la consolidation de la paix et à la restauration du tissu social.

Cet engagement de l'État ivoirien a permis à ces familles durablement affectées par les événements douloureux que la Côte d'Ivoire a traversés, d'être un tant soit peu soulagées.

Les prises en charges médicales et psychologiques se font dans vos structures il faut noter que toutes les prestations : consultations, examens biologiques ou radiologiques, soins, interventions chirurgicales, hospitalisations, implants, prothèses..., sont entièrement gratuites.

**Chers frères,**

5

**Chères sœurs victimes,**

Comme je l'ai dit le mois dernier à l'occasion du lancement de cette opération, je voudrais encore vous assurer du soutien total du

Gouvernement et encore insister sur la gratuité du processus.

La réparation est un processus qui concerne tout le monde, sans distinction d'origine géographique ou ethnique, de nationalité, de catégorie socioprofessionnelle, d'appartenance religieuse ou politique.

La victime blessée, bénéficie d'un bon de prise en charge médicale totale.

Le Président de la République en a fait un point essentiel pour marquer la solidarité réconfortante de la nation envers les personnes qui ont souffert ou qui continuent de souffrir, afin d'atténuer leurs douleurs.

**Chers Partenaires,**

Les défis de la Côte d'Ivoire nous imposent d'être unis et solidaires.

Ensemble, nous allons y arriver parce que nous sommes des frères et sœurs, enfants d'une même nation, et surtout parce que nous aimons tous la Côte d'Ivoire, notre beau pays.

**Je vous remercie.**